

Nombre de conseillers	43
En exercice	43
Présents à la séance	34
Pouvoirs	07
Evoleés	02

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2024

N°2024-04-31 : RECRUTEMENT D'UN VACATAIRE POUR UNE MISSION DE PSYCHOLOGUE EN APPUI SUR LA MISSION HANDICAP DE LA VILLE DE LIVRY-GARGAN

Le jeudi 04 avril 2024 à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni à l'Espace Jules Verne, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, suite à la convocation faite le vendredi 22 mars 2024.

Présents:

MARTIN Pierre-Yves

BOUDJEMAÏ Kaïssa

MANTEL Serge

MONIER Annick

MILOTI Donni

BORDES Roselyne

CARRATALA Henri

MICONNET Olivier

HERMANN Marie-Catherine

MOULINAT-KERGOAT Hélène

ARNAUD Philippe

CARCREFF Corine

ATTARD Gérard
MAKHLOUF Dounia
LAFARGUE Jean-Claude
GUIMARAES Odette
LEROUX Pierre-Olivier
DI IORIO Rina
MARKARIAN Olivier
CHASSAIN Clément
BERNARD Anne
BARATTA Jean-Pierre
ADLANI Myriam

BERTHE Éloïse
DJABALI Sara
BEREZIN Serge
CRALIS Christophe
MAUROBET Catherine
AOUATI Kheireddine
BITATSI-TRACHET Françoise
TRILLAUD Laurent
HODÉ Laurence
PERRAULT Gérard

ROSSINI Christel

Pouvoirs: LE COZ Lucie

AÏDDOUDI Salem
FOURNIER Marine
COLLET Marie-Madeleine
BONINI Bruno
KOUCEM Yacine
JOLY Nathalie

à BOUDJEMAÏ Kaïssa à BARATTA Jean-Pierre à CHASSAIN Clément à MONIER Annick

à BITATSI-TRACHET Françoise à LEROUX Pierre-Olivier

à TRILLAUD Laurent

Excusés:

LE BLEGUET Marie-Thérèse HAMZA Ali

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'une secrétaire de séance. Madame Corinne CARCREFF a été désignée pour remplir ces fonctions.

Accusé de réception en préfecture 093-219300464-20240408-2024-04-31-DE Date de réception préfecture : 19/04/2024 Le Conseil municipal.

Sur proposition de M. MARKARIAN, rapporteur;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article premier du décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2015-1869 du 30 décembre 2015 relatif à l'affiliation au Régime général de Sécurité sociale des personnes participant de façon occasionnelle à des missions de service public ;

Vu le marché n°2024-027 relatif à l'intervention d'un psychologue en appui sur la mission Handicap de la ville de Livry-Gargan pour l'année 2024, annexé à la présente délibération,

Vu l'avis de la Commission permanente Administration générale en date du 26 mars 2024 ;

Considérant que les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent recruter des vacataires si les trois conditions suivantes sont réunies :

- Recrutement pour exécuter un acte déterminé ;
- Recrutement discontinu dans le temps et répondant à un besoin ponctuel ;
- Rémunération attachée à l'acte.

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant, conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus, de décider par délibération du recrutement d'un vacataire :

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

Article 1 : Décide d'autoriser Monsieur le Maire à recruter un vacataire pour effectuer les missions de psychologue en appui sur la mission Handicap de la ville de Livry-Gargan pour une durée d'un an.

Article 2 : De fixer la rémunération de chaque vacation à 45 euros par heure d'intervention.

Article 3: Décide d'autoriser l'autorité territoriale à signer tout acte y afférent.



Pierre-Yves MARTIN Maire de Livry-Gargan Conseiller departemental

Date de publication: 23/04/2024

Accusé de réception en préfecture 093-219300464-20240408-2024-04-31-DE Date de réception préfecture : 19/04/2024